

Présentation du 3^{ème} rapport annuel par François Villeroy de Galhau, Président

Conférence de presse du 9 juillet 2019

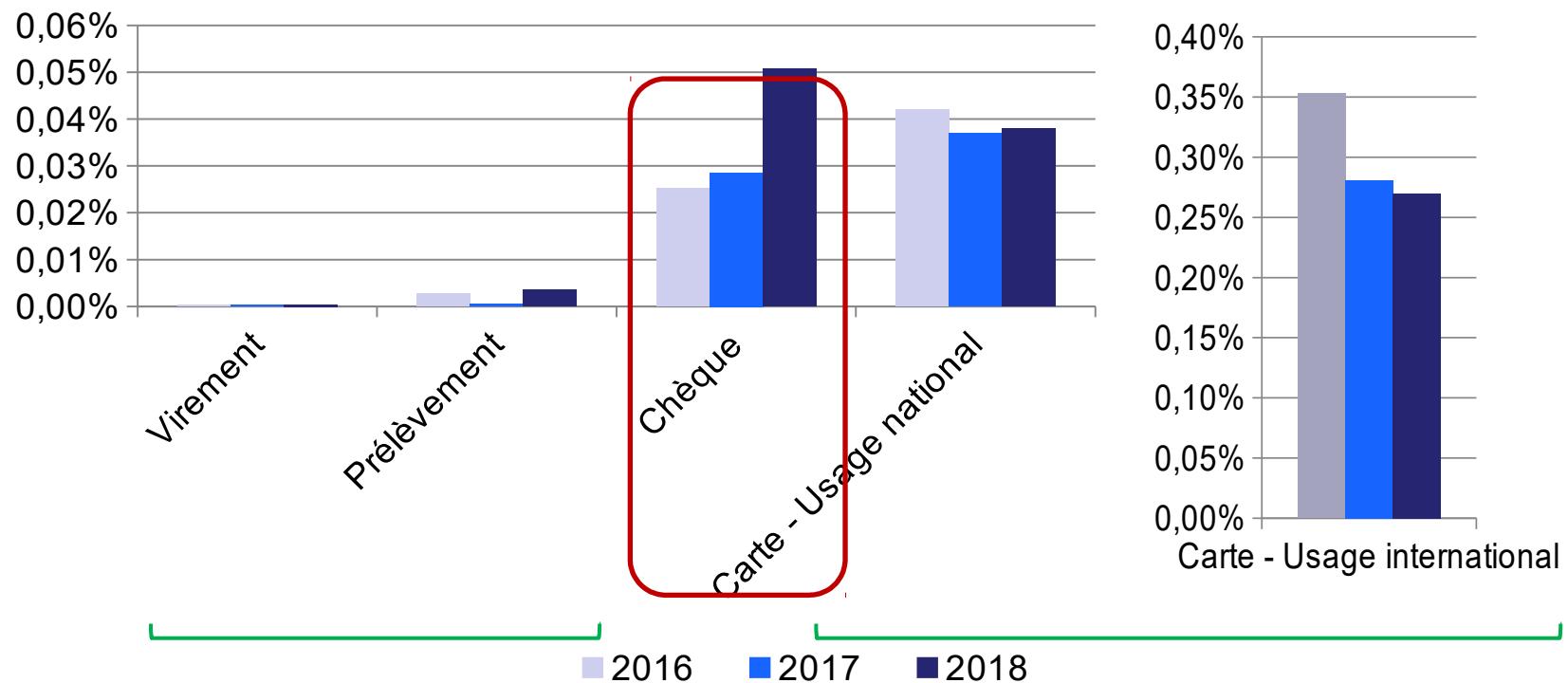


bservatoire
de la sécurité
des moyens de paiement
www.observatoire-paiements.fr

État de la fraude en 2018 – Vue d'ensemble

Deux dynamiques distinctes :

- La progression très nette de la fraude sur le chèque
- Un niveau de fraude durablement maîtrisé ou en amélioration sur les autres moyens de paiement



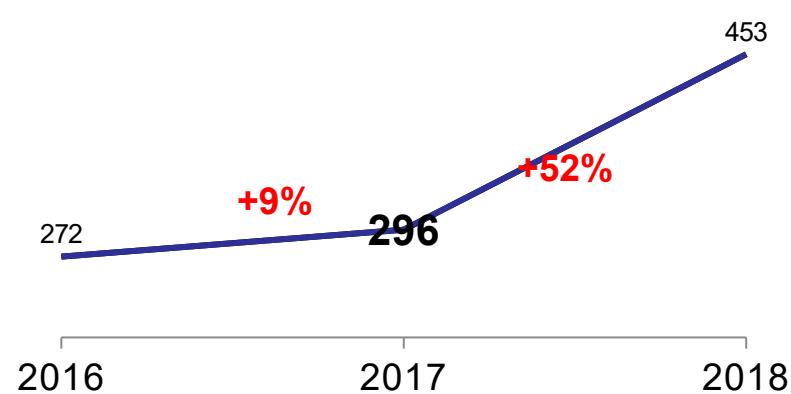
État de la fraude sur le chèque

Deux effets à l'origine de la hausse du taux de fraude...

Baisse du nombre de chèques émis
(en millions)



Hausse des montants fraudés
(en millions €)



... tandis que les méthodes utilisées par les fraudeurs évoluent peu



Vol de chéquiers (56% des montants fraudés) auprès du titulaire ou dans les circuits de distribution



Falsification (33 % des montants fraudés) par grattage, surcharge, gommage, des mentions portées sur un chèque valide

Recommandations de l'Observatoire

Un besoin de vigilance de l'ensemble des acteurs utilisant le chèque



Prestataires de services de paiement

- Veiller à la vigilance et au bon comportement des utilisateurs
- Identifier les transactions à risque



Commerçants

- S'assurer de l'identité du client et de la légitimité de la transaction
- Protéger les données sensibles
- Appliquer les règles de qualification



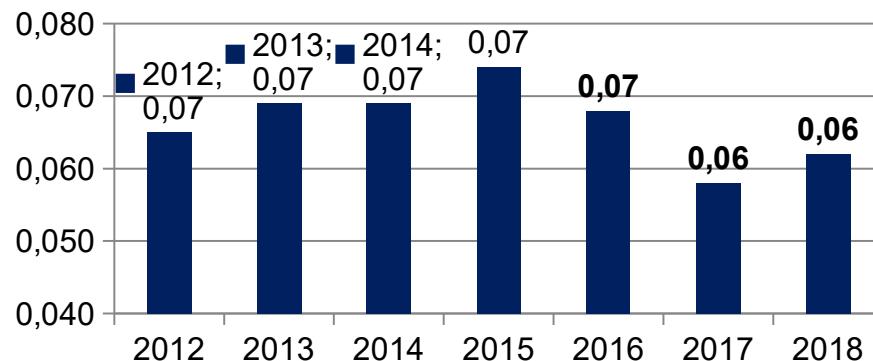
Porteurs

- Appliquer les principes élémentaires de vigilance énoncés par l'Observatoire

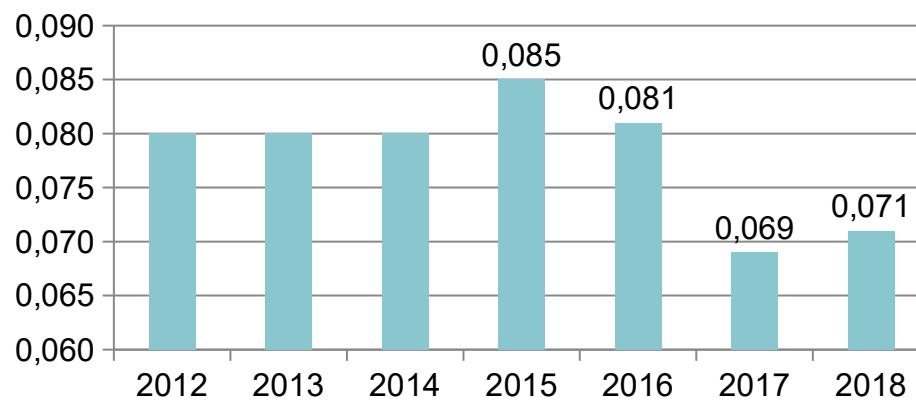
- **Promouvoir des solutions modernes et sécurisées comme alternatives au chèque et aux modes de paiement non connectés**
 - Un soutien aux travaux conduits par le CNPS

État de la fraude sur la carte

Taux de fraude des cartes françaises (%)



Taux de fraude des cartes françaises et étrangères (%)



Après 2 années de forte baisse, les taux de fraude globaux se sont stabilisés à leur plus bas niveau de la décennie, après le plus haut observé en 2015

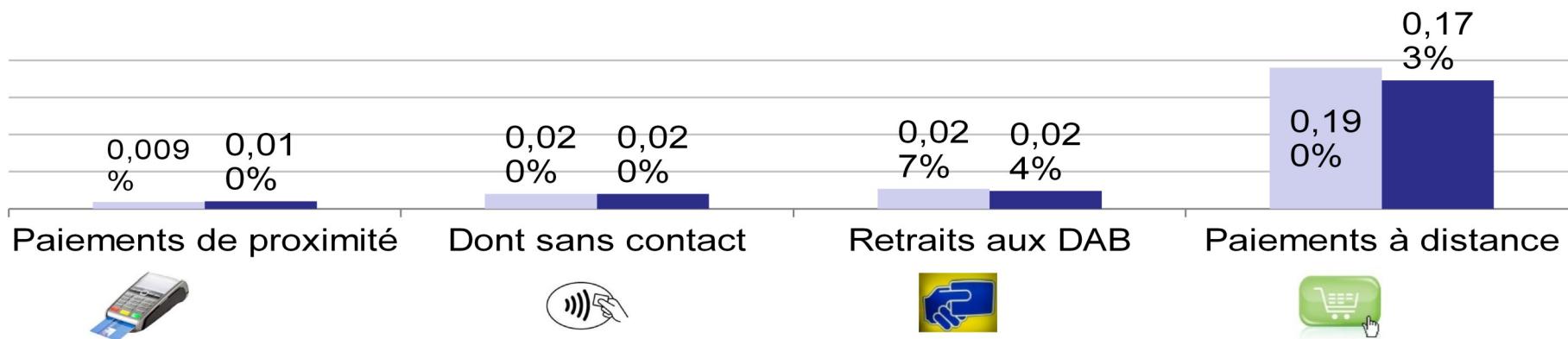
Dans le même temps, les flux de transactions ont poursuivi leur progression de croissance continue :

+ 55 % depuis 2009 pour les cartes françaises

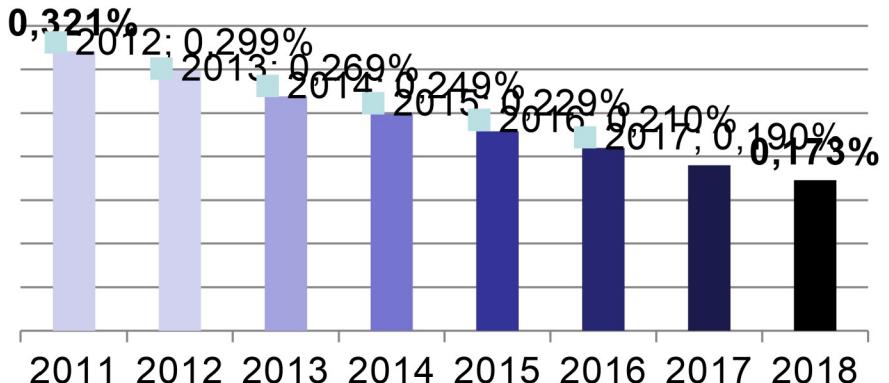
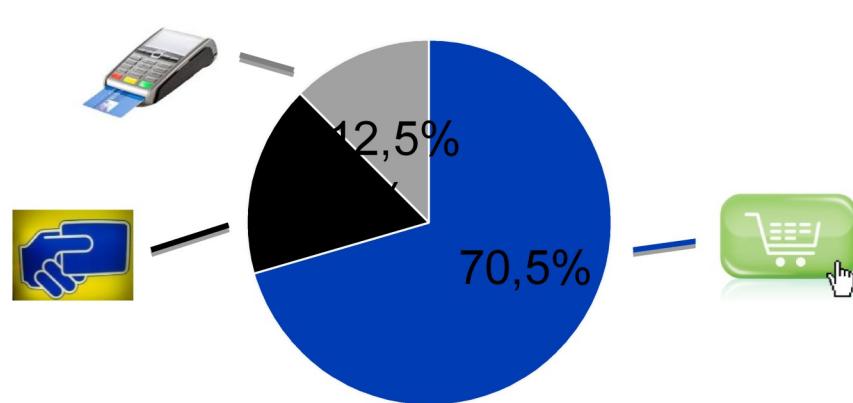
+ 59 % pour les cartes françaises et étrangères

Fraude sur la carte – Transactions nationales

Les taux de fraude restent maîtrisés sur tous les canaux

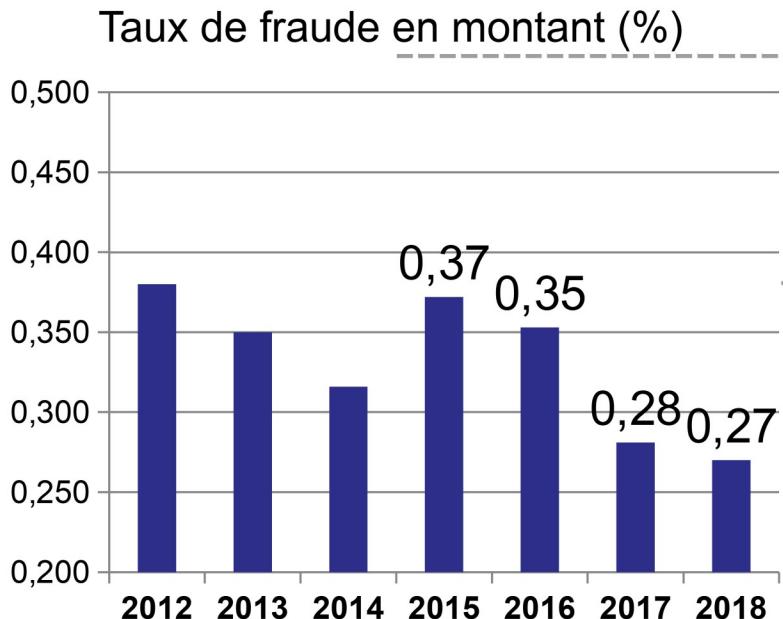


Si la **fraude sur les paiements en ligne** reste prédominante, son taux de fraude est en repli pour la 7^{ème} année consécutive, à un niveau historiquement bas



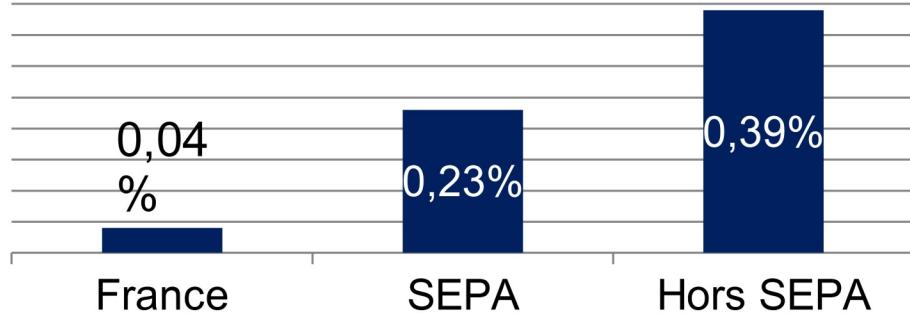
Fraude sur la carte – Transactions internationales

Après 3 années de repli, le taux de fraude sur les transactions transfrontalières atteint un niveau historiquement bas...



... mais qui reste toutefois largement supérieur au taux de fraude sur les transactions nationales :

Taux de fraude moyen par zone



- 7 fois plus élevé dans l'espace SEPA
- 13 fois plus élevé avec le reste du monde



Fraude sur la carte – paiements sans contact



La très forte progression des paiements sans contact s'est poursuivie en 2018

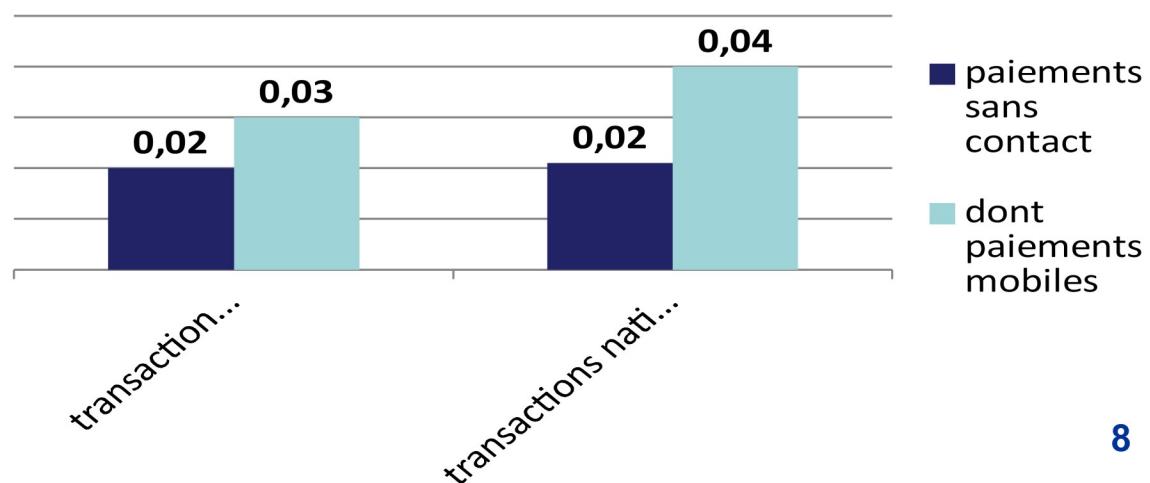


Le paiement mobile représente une part marginale des flux

En dépit de la diversification des usages, le taux de fraude sur les paiements sans contact reste maîtrisé

24,4 milliards € de paiement / +89 %
2,3 milliards de paiements / + 82 %
soit 21 % des paiements en point de vente

191 millions € de paiements / +128 %
10,9 millions de paiement / +148 %
Soit < 1 % des paiements sans contact



Recommandations sur le paiement mobile



Protection des données sensibles de paiement par l'ensemble des acteurs



Authentification forte de l'utilisateur à l'enrôlement de la carte dans l'application de paiement



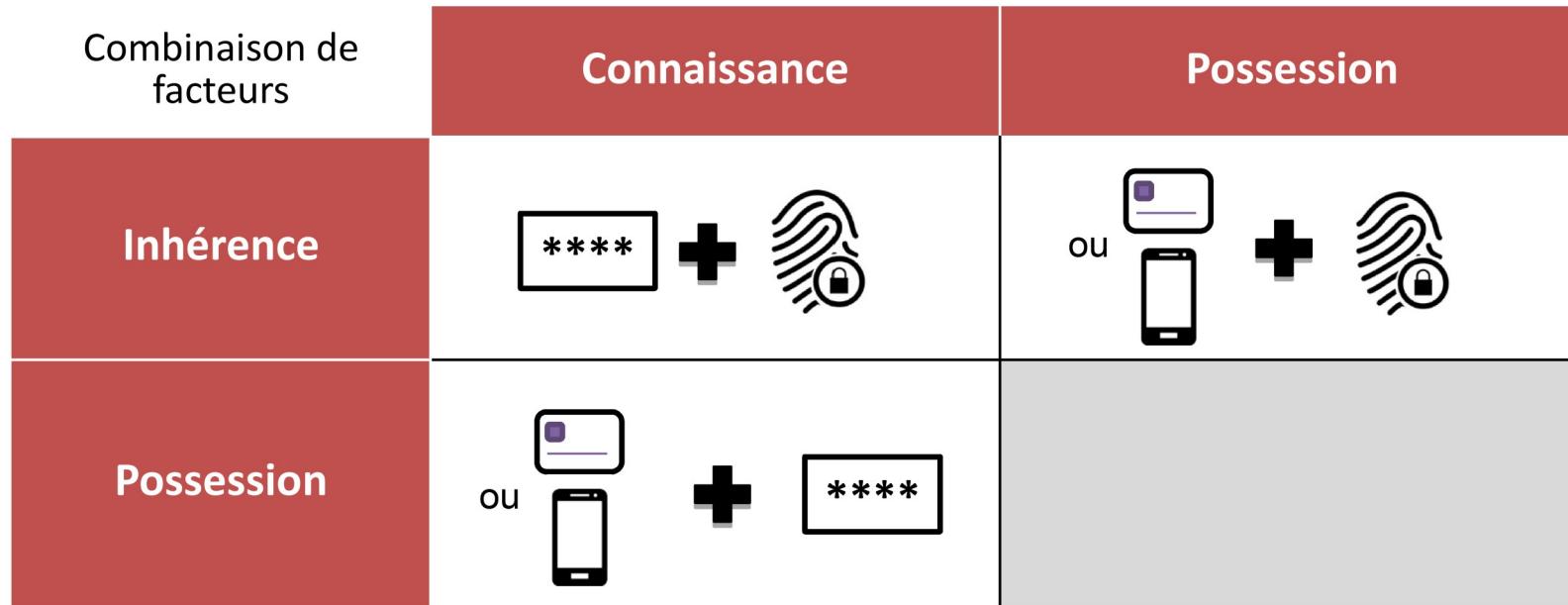
Analyse de risques conduisant au déclenchement d'une authentification forte de l'utilisateur pour les opérations considérées comme risquées



Cadre contractuel protecteur pour les utilisateurs de solutions de paiements par mobile

Enjeux de conformité sur l'authentification

- **Les solutions d'authentification compatibles DSP2**

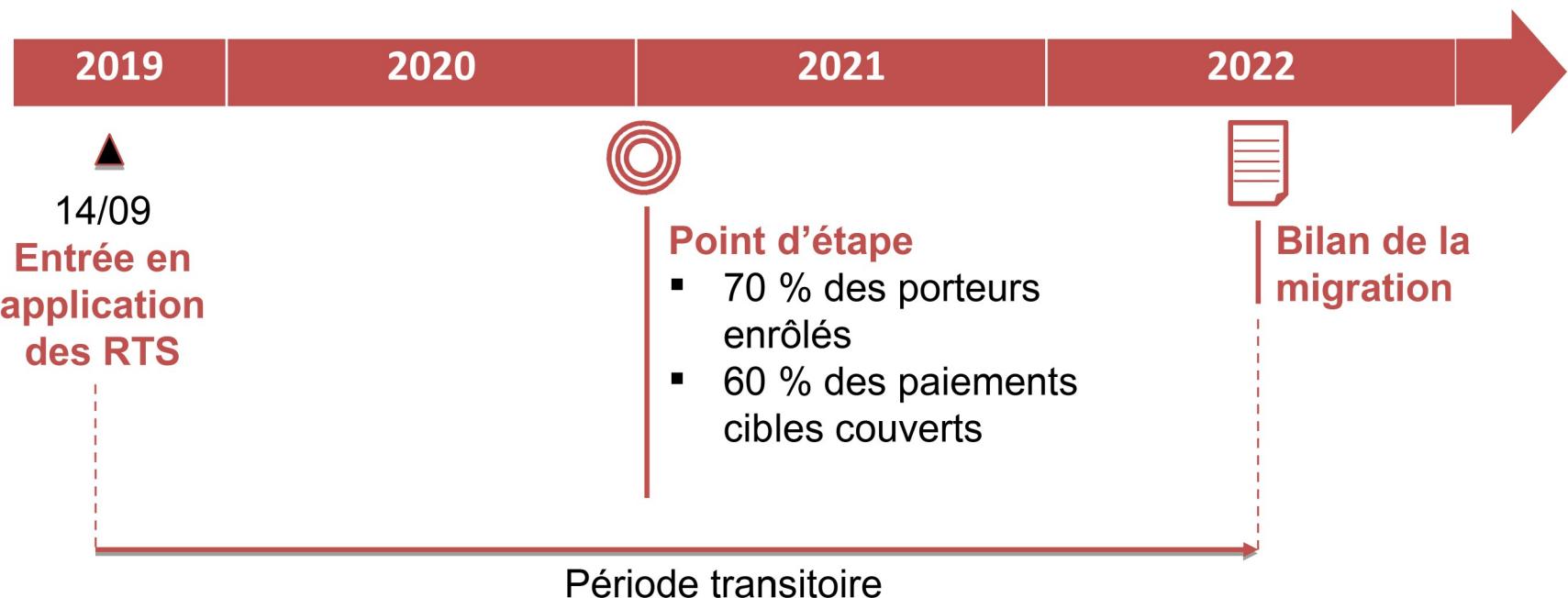


- **Le SMS-OTP et les données de carte saisies en ligne ne sont pas reconnus comme une solution d'authentification forte au sens des RTS**
 - Seul le SMS-OTP représente un facteur (possession du mobile)
 - Les données de carte, copiables, ne sont pas assimilées à un facteur (de connaissance en l'occurrence)

Enjeux de conformité sur l'authentification

▪ Une migration pilotée en France sous l'égide de l'Observatoire

- Le SMS-OTP est aujourd’hui le seul mode d’authentification universel déployé pour les paiements à distance
- Sa résilience à la fraude a permis la diminution continue du taux de fraude au cours des 7 dernières années
- Son remplacement progressif par des solutions plus avancées doit faire l’objet d’un pilotage de Place visant à assurer la mise en conformité tout en veillant à l’accompagnement de l’ensemble des acteurs



Tous acteurs de la sécurité !

- **Les établissements financiers ont mis en place des dispositifs de prévention**, présentés au sein du rapport annuel
- **Les entreprises et commerçants doivent continuer leurs efforts** pour déployer les mesures de sécurisation des transactions
- **Les consommateurs ont un rôle actif à jouer** par un comportement...

Responsable



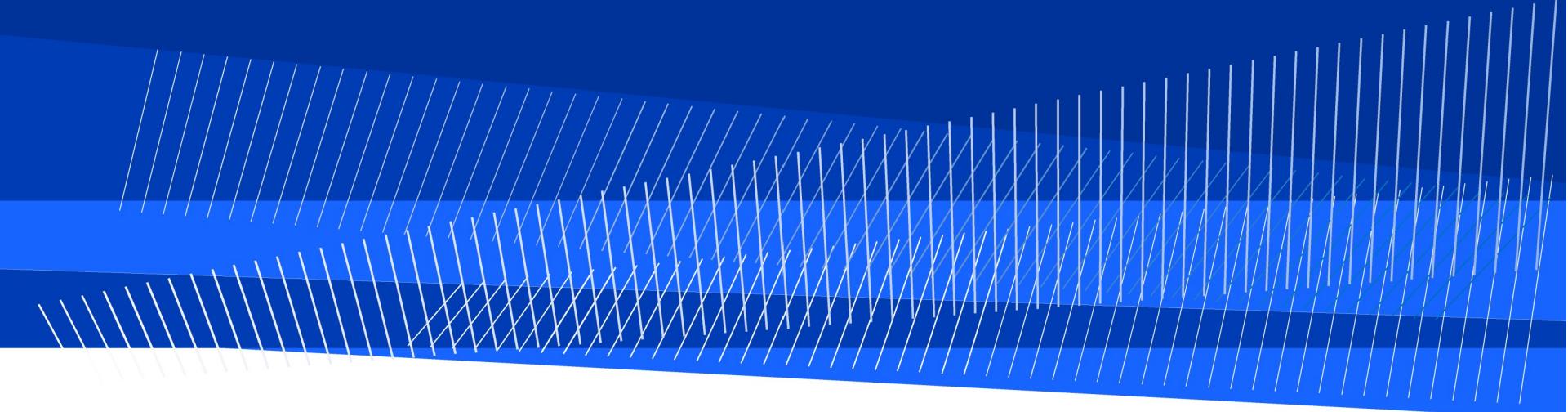
Attentif



Réactif



- ... tout en bénéficiant des **dispositions de protection inscrites dans la loi en cas de paiement non autorisé**



Présentation du 3^{ème} rapport annuel par François Villeroy de Galhau, Président

Conférence de presse du 9 juillet 2019



bservatoire
de la sécurité
des moyens de paiement
www.observatoire-paiements.fr